



EXTRAIT N°12/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2022

Date de la convocation :
Le 15 février 2022

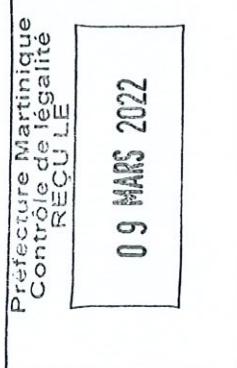
Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents	20
Procurations	3
Absents	8
Excusés	2

En cours de Séance :

Présents	20
Procurations	3
Absents	8
Excusés	2



L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, M. ADELE Claude,

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. THELESTE Johan, Mme MENCE Marielle, M. FERDINAND Thierry, M. BERNABE Cédric, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme RIERNY Sandrine, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. Yan MONPLAISIR, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme RIERNY Sandrine), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry), Mme MARLIACY Danielle (procuration à M. MIEVILLY Eliane), M. DELPHIN Laurent

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR Directrice service environnement).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**AQUISITION DE MATERIELS SCENIQUE ET DE SONORISATION
DANS LE CADRE DE LA REDYNAMISATION CULTURELLE
ET EVENEMENTIELLE DE LA VILLE**

Le Maire expose :

Le Conseil municipal a approuvé le principe de ce projet par délibération du 13 décembre 2021 avec une participation CACEM de 25%.

Toutefois, le dispositif Fonds de concours de la CACEM n'étant pas encore reconduit pour l'année 2022, il convient dès lors de solliciter un financement alternatif, par augmentation de notre demande auprès de la DAC.

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Equipement en matériel de sonorisation	33 150	VILLE Autofinancement	14 000	20%
Equipement en matériel scénique (éclairage)	36 850	DAC (Direction des affaires culturelles)	56 000	80%
TOTAL	70 000	TOTAL	70 000	100%

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 21 février 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

